

**Arrêté du 16 décembre 2022  
modifiant le calendrier des inscriptions des concours interne et externe pour le recrutement  
de techniciens supérieurs principaux du développement durable ouverts au titre de l'année  
2023**

**NOR : TREK2235877A**

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié, relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État,

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 modifié, portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable et notamment son article 9,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu les arrêtés du 13 décembre 2012 modifiés, relatifs aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours interne et externe pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury,

Vu l'arrêté du 08 novembre 2022 autorisant, au titre de l'année 2023, l'ouverture des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable,

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

Aux articles 3 et 4 de l'arrêté du 08 novembre 2022 susvisé, la date du vendredi 30 décembre 2022 est remplacée par celle du vendredi 06 janvier 2023.

## **Article 2**

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait, le 16 décembre 2022

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires  
Pour le ministre et par délégation

Le sous-directeur du recrutement et de la mobilité

**SIGNE**

Grégoire JOURDAN